

MAI 2013

Plusieurs sujets d'actualité et de fonds ont été traités au cours du mois de mai 2013, reflétant une activité monétique toujours aussi dynamique sur ce secteur. Vous les trouverez ci-dessous, classés par rubrique.

Bonne lecture,

Georges LANGEAIS

France – Adyen adhère au GIE Cartes Bancaires

L'établissement de paiement néerlandais « **Adyen adhère au GIE des Cartes Bancaires** » grâce à un système de paiements fourni par « **Arkéa** » afin de pénétrer le marché français. La France reste attractive, stimulée par de nouvelles solutions de paiement en cours de déploiement et un marché d'acquisition en forte concurrence dont les clients vont pouvoir bénéficier, in fine, de prix attractifs.

Pour mémoire, Adyen bénéficie d'une plateforme de paiement mobile permettant d'offrir aux vendeurs et concepteurs des services intégrés qui les affranchit des contraintes liées à la sécurité et à la conformité (PCI-DSS). Grâce à la plateforme, le paiement peut-être réalisé depuis un smartphone (Android, iPhone). Parmi ses références, nous trouvons notamment la chaîne de distribution cinématographique Pathé.

Adyen a déjà traité près de 10 milliards de transactions en 2012 pour une domiciliation de près 3 000 clients. L'intérêt mutuel de ce partenariat entre Adyen et Arkéa tient pour le premier d'envisager des commissions réduites de moitié proposées aux commerçants français afin d'être attractif eu égard à la pratique actuelle des banques et pour le second, d'augmenter le nombre de ses flux monétiques lui permettant de baisser ses coûts d'exploitation.

Toutefois, Adyen dans sa stratégie de conquête du marché français devra se heurter en frontal avec la maison mère d'Arkéa qui n'est autre que la banque du Crédit Mutuel-CIC qui dispose d'un réseau physique et de sa filiale monétique pour conserver ses parts de marché.

Maroc – Marché de la Monétique 2013

Le « **Salon Cartes Afrique** » qui s'est tenu la semaine dernière, a été l'occasion pour les visiteurs et exposants monéticiens de découvrir au www.moneticien.com

Maroc un « **Marché de la Monétique 2013** » avec ses dernières tendances.

Le journal en ligne « **Afrik.com** » a diffusé certaines informations utiles sur ce marché toujours en croissance et à fort potentiel. Il faut rappeler que le Maroc est le meilleur élève de la zone Maghreb et les données recueillies par le journal confirment la bonne santé locale avec le traitement de 54 millions d'opérations au cours du 1er trimestre 2013 de 46 milliards de Dirhams (4 milliards d'euros) pour plus de 9 millions de cartes (dont 8 cobrandées Visa et MasterCard).

De son côté, le site « **Tunisie Haut Débit** » (www.thd.tn) rapporte le même constat au sujet de la monétique au Maroc en commentant le « **commerce en ligne** ». Son chiffre d'affaires 2012 est estimé à 743 Millions de Dirhams (66 Millions d'euros) pour plus de 600 000 factures réglées par Internet. Madame Samira Gourroum, directrice Business & Development de Maroc Télécom estime que le paiement des factures est un levier de croissance du marché en ligne.

USA – Cartes America 2013 Las Vegas

Le Salon « **Cartes America 2013** » s'est tenu du 23 au 25 avril à Las Vegas la semaine dernière et vient de fermer ses portes en attendant la prochaine édition « **Cartes America 2014** » du 6 au 8 mai 2014. Voici un compte-rendu des temps forts au cours de ces trois jours.

Plusieurs sujets ont été abordés au cours des trois jours dont l'inévitable « **migration à EMV** », point sensible pour les banques américaines (acquéreurs et émetteurs) qui doivent s'y conformer rapidement, si elles ne veulent pas supporter les impayés issus de transactions réalisées par carte bancaire sur leur sol. Mais d'autres points d'évolution de la monétique aux États-Unis ont été présentés permettant d'accepter une migration fortement contestée par les banques locales à cause d'un modèle économique non encore éprouvé. Parmi ceux-ci, l'entrée de la « **carte sans contact** » accélérant le temps d'une transaction au point de vente, le « **MPOS** » offrant au commerçant le nomadisme et l'accès au E-Commerce. Coté émetteur, les services aux porteurs ont été déclinés en « **programmes de fidélité** » et « **géolocalisation** » intégrés à un « **portefeuille électronique** » ou Wallet.

De plus, une tendance s'est fortement dégagée avec un intérêt marqué pour le « **Paiement Mobile** » et une nouvelle génération « **d'automates bancaires et privés** » offrant des services à forte valeur ajoutée.

Dorénavant le paiement, acte indispensable et incontournable de notre vie quotidienne, devient un prétexte à l'agrégation d'informations en provenance du porteur de la carte mais aussi du commerçant. L'exploitation de ces informations initialement pour des raisons de « **lutte contre la fraude** » représente le nouvel Eldorado d'un âge d'or pour la monétique que l'on croyait révolu. En effet, grâce au traitement des données du paiement, les acteurs pourront mieux cibler les attentes des consommateurs et offrir des services à fortes marges.

Voilà donc le secret permettant aux banques américaines d'investir lourdement pour qu'elles migrent enfin à la carte à puce et rejoignent ainsi le Reste du Monde ?

Ce qui est vrai sur le papier est moins évident sur le terrain. En effet, le marché américain est conséquent,

complexe et avec une multitude d'acteurs et de règles locales distinctes selon l'État considéré. Un défi à relever donc pour l'ancien continent, s'il souhaite proposer ses offres commerciales aux acteurs locaux.

A ce propos la fraude locale est peu importante en paiement de proximité ce qui a longtemps servi d'argument aux banques américaines pour ne pas migrer à EMV. En effet, le processus des demandes d'autorisations est systématique avec des outils logiciels ultra-performants permettant

d'analyser le comportement du porteur sur une durée donnée ce qui en limite la sinistralité locale. Aussi, les défenseurs d'EMV ont-ils été déçus d'argumenter les bienfaits d'une carte à puce en réponse à une question inexistante localement (taux de fraude actuel égalant celui de la France).

La seconde édition du « **Salon Cartes America 2013** » fut une réussite à tout point de vue, organisation irréprochable de « **Comexposium** », qualité des intervenants, thématiques des débats et enfin fréquentation du salon.

France – Rentabiliweb B2Bill

Le « **Groupe Rentabiliweb** » mise fortement sur sa « **solution de paiement B2Bill** » et annonce une progression de son chiffre d'affaires sur les services de paiement de +38% (hors micro-paiement) au cours du premier trimestre 2013 (comparatif 2012), soit 1,3 Million €.

Ce très bon résultat s'accompagne d'un plan de développement rapide dans l'activité monétique notamment :

- L'obtention de la licence « **Merchant Agent** » de Visa International,
- L'obtention du certificat « **PCI-DSS Level 1** » en tant que PSP,
- Lancement de la solution « **Click & Collect** » avec paiement intégré,
- Lancement d'une offre d'E-Réputation « **REPU7ATION** »

La prochaine publication des résultats est attendue pour le 31 juillet 2013.

USA – Google Wallet transferts monétiques

La firme américaine avec son « **Google Wallet pour les transferts monétiques** » n'abandonne pas son idée d'imposer son **portefeuille électronique pour le paiement** à destination du marché des particuliers et ainsi pénétrer le secteur bancaire comme Paypal l'a fait précédemment avec succès.

Google revient donc après le lancement, www.moneticien.com

il y a deux ans, de son « **Mobile Wallet équipé d'une carte sans contact** » qui avait rencontré un succès mitigé. Cette fois, le géant américain a décidé d'ouvrir le service de transfert d'argent en mode P2P (de **personne à personne**) à partir d'un simple compte de courriel (**Gmail** of course !!) ou bien à partir d'un compte de carte bancaire. Le premier étant gratuit et plafonné à 10 000\$ (celui à partir d'une carte bancaire restant payant). Si le **transfert d'argent**

gratuit à partir de son compte Gmail **s'adresse au marché bancaire**, celui en mode **payant** à partir d'une carte bancaire vise directement Paypal. En effet, **Google commissionne à 2,9% chaque virement d'argent contre 3,4% par Paypal**).

Si le visuel de ce Wallet n'est pas très attractif, la « **simplicité, rapidité et gratuité du transfert d'argent** » depuis un compte Google Mail sont des arguments en faveur d'une adoption aux États-Unis (Google n'ayant pas de volonté pour le moment de conquérir l'Europe).

Les sceptiques de solutions digitales ne verront là qu'une initiative de plus d'un géant milliardaire ne sachant quel projet mettre en œuvre pour dépenser son cash.

Mais l'idée de taquiner les banques sur le terrain du paiement n'est pas la seule

à ce jour. **Paypal**, bien-sûr au début des années 2000, mais depuis les opérateurs télécoms et les assureurs aussi ce sont installés sur le paiement en ligne. Dernièrement, les PSP (Payment Service Provider) s'invitent dorénavant à l'instar de « **Rentabiliweb** » qui a acquis le statut d'établissement de paiement. Enfin, **Mozilla** qui réfléchit à une solution en ce sens à partir de sa solution Firefox.

Au-delà de la question du Wallet, se pose celle du rôle de la « **banque traditionnelle** » offrant des « **moyens de paiement** » et gérant des « **comptes de particuliers et d'entreprises** ». Ce privilège de la gestion de l'argent des autres, héritage du XVIème siècle, est remis en question aujourd'hui. Un des axes de réflexion, pour maintenir leur clientèle, est d'offrir de nouveaux produits et services à forte valeur ajoutée et d'accompagner leurs clients aux nouveaux usages d'une monétique évolutive.

Natural Security – Paiement Biométrique

Nous avons parlé en octobre 2012 sur Monéticien de l'originalité de cette solution (cf. article sur **Natural Security Monétique et Biométrie**). L'initiative de **Natural Security** permet aujourd'hui de faire un bilan du **paiement biométrique utilisé dans les grandes surfaces**. Cette fois, il s'agit du retour d'expérience après six mois d'exploitation du pilote.

En effet, **96% des utilisateurs se disent prêts à adopter** la solution, sur 900 utilisateurs d'**Angoulême** et **Villeneuve d'Ascq** ayant testé le **paiement biométrique** dans les magasins **Auchan** et **Leroy-Merlin**.

Mais d'autres constats viennent www.moneticien.com

appuyer cette première satisfaction. L'âge moyen tout d'abord compris entre 35-40 ans. Mais surtout le nombre moyen de transactions pour un tiers d'entre-eux se situe à plus de 6, et pour près de 20% à plus de 10.

Solution simple et rapide, elle « **modernise l'achat de proximité** » selon Monsieur **André Delaforge**, responsable marketing, (interview donnée à 01.net le 14mai 2013). Mais pour bénéficier du label **Natural Security** et de la technologie associée du **paiement par reconnaissance biométrique**, plusieurs conditions doivent-être satisfaites précise son Directeur Général, Monsieur **Cédric Hozanne** :

- pas de base de données autre que sur la puce de la carte bancaire, et,
- aucune traçabilité du client, et,
- paiement doit rester confidentiel.

Depuis son déplacement à Las Vegas au Salon **Cartes America** où l'équipe de **Monéticien** avait rencontré Monsieur **Pierre Antonio**, Directeur Commercial,

un partenariat avec **Discover** a été conclu pour un pilote à Chicago.

Nous souhaitons un plein succès à cette initiative française prometteuse.

France – Carnet Adresses Monétiques

Carnet Adresses Monétiques

Nous apprenons avec plaisir, les nominations suivantes modifiant le carnet d'adresses monétiques :

« **Groupe BPCE** » : Madame « **Christine Fabresse** » (ex Directrice du Développement BPCE) prend la Présidence du Directoire de la « **Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon** », Monsieur « **Jean-Marc Carcelès** » (ex Président Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon) prend la Présidence du Directoire de la « **Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire** », Monsieur « **Cédric Mignon** » est nommé Directeur du Développement de la « **BPCE** » (ex

Directeur de la BDR à la BPCE & Secrétaire Général de la Caisse Épargne Rhône-Alpes),

- « **Groupe La Banque Postale** » : Monsieur « **Jean-Daniel Griès** » prend la présidence de la filiale « **Transactis** » en remplacement de Monsieur « **Alain Nicaud** » qui rejoint la **Banque Postale** comme Directeur Adjoint à l'Inspection Générale.

Nos félicitations et encouragements dans leurs nouvelles prises de fonction aux nominés. Pour toute nouvelle nomination au sein d'une entreprise du secteur de la monétique, merci de nous contacter par courriel.

France – Baromètre 3D Secure 2013

Le **baromètre paiement 3D Secure 2013** vient de paraître. Rappelons que la « **solution monétique de paiement 3D Secure** » est apparue au tout début des années 2000 en France et commercialisée par **Visa International** (puis par **MasterCard International**) avec sa première mise en place par le **Groupe Caisse d'Épargne en 2002** (initiative qui sera suivie par les autres banques françaises).

Un peu d'histoire

www.moneticien.com

La réponse avec **3D Secure** fait suite à de nombreuses autres par le passé, moins chanceuses, de mise en place de standards de sécurisation des paiements pour répondre au **développement de la fraude** avec l'essor du **commerce électronique**, à l'instar de **SET** (Secure Electronic Transaction) pour l'international et de **CSET** (Chip Secure Electronic Transaction) adaptation en France au début des années 1995.

Ces précédentes offres mises en places

par les banques avaient nécessité de forts investissements et peu de déploiement dans le Monde. Raison de la frilosité des banques de mettre en place rapidement l'offre « **3D Secure** », commercialisée sous les noms de « **Verified By Visa** » ou encore « **MasterCard Secure Code** » .

Comment ça marche ?

La **solution de paiement « 3D Secure »** permet au commerçant de s'assurer que le porteur de la carte bancaire est bien à l'origine de l'achat grâce à la mise en place, par la banque de l'acheteur, d'une **solution d'identification** (couple identifiant + mot de passe ou encore réception sur le portable d'un SMS recopié sur la page du site Web marchand) ou **d'authentification** (à base de la **signature électronique** et apportant la preuve de l'engagement de l'acheteur) selon le cas. La « **Banque de France** » favorisant la solution d'authentification car elle n'est pas discutable.

Cinématique du paiement 3D Secure

Résultats du « baromètre 2013 3D Secure »

Après dix ans d'exploitation, un nouveau baromètre vient de paraître sur « **Global Security Mag** » pour la France grâce à sa diffusion par la société **Ogone**. Il a été réalisé auprès de 5 000 commerçants (dont 2250 ont un contrat monétique 3D Secure) et acceptant le paiement par carte bancaire (7 millions de transactions analysées) en réalisant des paiements à distance dans le cadre de leur activité de commerce électronique.

Ainsi, nous apprenons que les **paiements en ligne**, réalisés avec la solution **3D Secure**, ne représentent que 21,5% du total des transactions en ligne. Ce pourcentage, inférieur à celui de nos voisins européens (68% en Belgique, 62% aux Pays-Bas et 40% en Allemagne), s'explique par une réticence du e-marchand à s'équiper car la solution 3D Secure ajoute une **phase d'identification de l'acheteur**, préalable à la confirmation de son achat par la banque. Il s'en suit un risque d'abandon du panier par l'acheteur pouvant considérer que la phase du paiement est trop longue.

Il s'avère aujourd'hui que les acheteurs sont habitués à cette étape d'identification et que les **e-marchands** n'ont plus à craindre la perte d'un chiffre d'affaires potentiel. Toutefois et, afin de répondre à cette dernière réticence du e-marchand, une solution « **3D Secure débrayable** » a été mise en place par les fournisseurs, à l'instar de la société **MAGELLAN**, de cette **solution de lutte contre la fraude en ligne**. Il s'agit de la possibilité pour le commerçant de désactiver, selon la caractéristique de la transaction (ex: un montant peu élevé) l'application lors de l'achat. Cette option rendant plus souple la contrainte d'authentifier ou d'identifier l'acheteur systématiquement à chaque achat.

A ceux qui auraient encore un doute sur l'intérêt et le potentiel de 3D Secure pour le E-Commerce, je vous invite à regarder une application de ce système pour le Mobile Commerce. La mise en application de « **3D Secure** » est proche de celle du système.

France – BayPay Forum Paris

BayPay Forum Paris

L'association américaine « **BayPay Forum** » organise le 13 juin 2013 à **Paris** une conférence sur « **Payments Innovations Status in the USA and Europe** ». Il sera animé par Monsieur « **Daniel Chatelain** », son Président Fondateur.

Quoi : BayPay Forum Paris

Où : Paris

Quand : jeudi 13 juin 2013 de 8h30 à 17h00

Quoi : Conférence avec Mobil Scandinavia, Safety Pay, SumUp,

Il s'agit de la seconde édition du « **BayPay Forum à Paris** » qui se

déroulera cette fois-ci en France avec pour thèmes les innovations dans le paiement de proximité et à distance permettant aux membres d'être rompus quant aux dernières offres du marché. Monsieur **Daniel Chatelain** que nous avons rencontré à **Las Vegas**, le mois dernier, sera présent et animera cette journée de conférences. Ces thèmes sont regroupés sous le titre « **Payments Innovation Status Europe and USA** ».

Une belle opportunité pour les acteurs français de la monétique de se rencontrer et de partager leurs impressions sur un secteur en pleine révolution poussé par le **Commerce Électronique**, la **migration à EMV**, la **paiement sur mobile** et la **carte sans contact** principalement. Les questions de sécurité seront en toile de fond avec le standard **PCI-DSS** et l'**authentification forte** des porteurs de carte bancaire.

Algérie – CNEP Banque – Livret Epargne Monétique

CNEP Banque Monétique

La **Caisse Nationale d'Épargne et de Prévoyance** (CNEP Banque) en **Algérie** lance la dématérialisation de son **livret d'épargne**. A partir de la fin du mois de mai 2013, les 3 millions de clients de la banque pourront bénéficier d'une carte épargne interbancaire (à piste et à puce) pour effectuer leurs opérations quotidiennes.

Rappelons que la **CNEP Banque** est spécialisée dans la collecte de l'épargne et le crédit immobilier à la clientèle de particuliers. La banque inaugure en proposant une nouvelle carte bancaire (monétique) pour son livret d'Épargne

logement permettant à ses clients d'effectuer des opérations bancaires de retrait et de paiement (auprès des grandes surfaces).

La nouvelle **carte interbancaire** permettra également d'enregistrer les versements d'argent au guichet des 209 agences actuelles mais aussi depuis un guichet automatique de banque, améliorant ainsi son service d'attente aux guichets. Pour les retraits, la carte bancaire pourra être utilisée auprès des agences de la CNEP Banque mais aussi auprès des autres banques en Algérie.

Il s'agit d'une nouvelle application de la carte pour les banques. En effet, cette

carte interbancaire étant adossée à un compte sur livret d'épargne immobilier permet à chaque dépense et retrait d'argent de débiter le compte sur livret.

Nous reviendrons sur ce sujet intéressant en terme de nouvelles applications de la carte bancaire ainsi que sur le succès de cette initiative.

BitDefender – Fraude paiement en ligne 2013

BitDefender Fraude paiement en ligne 2013

La société **BitDefender** fait un constat alarmant d'attaques à venir de sites aux marques connues à partir du mois de juin prochain augmentant la **Fraude paiement en ligne 2013 par carte bancaire** de biens ou de services.

Il s'agit d'une étude réalisée sur les douze derniers mois et qui fait le constat d'une augmentation chaque année dès le mois de juin de la fraude sur les paiements en ligne à partir de faux sites se faisant passer pour des tiers de confiance et abusant les acheteurs particulier.

Nous sommes face à un **risque systémique de fraude à la carte bancaire** tant redouté par les banques et les grandes enseignes au moment des congés d'été et qui depuis plusieurs années déjà communiquent auprès de leurs clients afin de les sensibiliser à ce type de risque de fraude très spécifique.

De quoi s'agit-il ?

L'acheteur particulier répond à un **courriel de promotions d'articles à fortes remises** et, au moment de l'acte d'achat, il **communique son numéro de carte bancaire, sa validité et les données du cryptogramme visuel**. En fait, le site sur lequel renvoie le courriel est un faux site de l'enseigne d'un marchand connu. Ainsi, les **données**

récoltées par les fraudeurs sont utilisées par la suite, à l'insu du porteur de la carte bancaire, **pour d'autres achats**. L'acheteur se rendant compte d'achats non effectués par ses soins, dépose une plainte auprès de sa banque et du service des oppositions mais il est déjà trop tard.

L'étude nous révèle que près de 17% des faux sites sont créés au cours des mois de mai et juin. Une autre période de forte activité se présente au mois d'octobre, avant les achats de fin d'année. Les secteurs d'activité concernés sont essentiellement, **l'automobile, l'électronique** et les articles de valeur (**bijoux, montres**).

Comment s'en prémunir ?

Le premier conseil est de rester vigilant face à une **promotion exceptionnelle d'articles vendus à prix coutants ou avec de fortes remises** (entre -30% et -50%) communiquées par courriel. Le second conseil est de s'assurer que le **lien vers le site du marchand renvoie vers le vrai site** (rechercher sur Google en cas de doute). Le troisième conseil est de vérifier l'adresse du site au moment de l'achat qui doit commencer par « **https** », confirmant une connexion sécurisée entre le marchand et l'acheteur. Enfin, prévenir immédiatement sa banque si l'acheteur a été victime d'une arnaque ou **fraude à la carte bancaire pour mettre en opposition le moyen de paiement**.

La société « **BitDefender** » n'apporte pas de données estimatives de ce type de fraude ce qui est à regretter. Mais il faut se rappeler que leur activité est tournée vers la vente de logiciels permettant de se prémunir contre les virus et les spams.

L'enseignement principal de cette étude

est que les banques et les grandes enseignes devraient communiquer chaque année à deux périodes « **avant le 15 juin et avant le 15 novembre** » avec leurs clients pour leur rappeler un risque récurrent dont les bonnes pratiques, une fois connues, permettent de se prémunir d'une fraude potentielle à la carte bancaire.

Auteurs : Georges Langeais

Copyrights : www.moneticien.com

All rights Reserved – Tous Droits Réservés.